



VILLE d'AJACCIO  
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 30 Juin à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 juin 2014, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. VOGLIMACCI, Mme OTTAVY, M. BALZANO, Mme COSTA, M. ARESU, Mme BIANCAMARIA, M. CANEGGIANI, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.  
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme PIETRI-MISTRE, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHU, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI-MANCINI, M. CHAREYRE, M. PIERI, M. CERVETTI, M. LUCIANI, Mme LANTIERI, M. DIGIACOMI, Mme GUIDICELLI, Mme RIERA, Mme FERRI-PISANI, Mme SANGUINETTI, M. CASASOPRANA, Mme FATTACIO, M. FILIPPI, Conseillers Municipaux.

**Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. CAU à Mme RUGGERI  
Mme SANTONI-BRUNELLI à M. VOGLIMACCI

**Etait absent :**

M. GOMILA, Conseiller Municipal.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 49

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 46

Quorum : 25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 30 Juin 2014

Délibération N°2014 /152

**Adoption du compte de gestion du Receveur municipal et du compte administratif 2013.  
Budget principal Ville.**

**Monsieur le Maire** demande à ses collègues de bien vouloir se prononcer sur le compte administratif 2013.

Il rappelle que conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est appelé à se retirer au moment du vote du compte administratif et en conséquence la présidence de l'Assemblée sera assurée par un adjoint ou conseiller élu pour le remplacer.

Le conseil municipal élit Madame Nathalie Ruggeri en qualité de séance qui cède ensuite la parole à Monsieur Stéphane Sbraggia, adjoint délégué aux finances.

**Monsieur Sbraggia expose à l'Assemblée :**

Le compte administratif est le dernier acte du calendrier budgétaire d'une collectivité. Il termine le cycle annuel financier et retrace l'exécution du budget de l'année.

Il constitue l'arrêté des comptes :

- Il compare les prévisions inscrites au budget et les réalisations effectives en dépenses et en recettes.
- Il présente les résultats comptables de l'exercice. Ceux-ci doivent être rapprochés des résultats figurant au compte de gestion du trésorier municipal.

Le compte administratif 2013 a été précédé par :

- o Le débat d'orientation budgétaire tenu le 28 Mars 2013,
- o Le vote du budget primitif intervenu le 11 Avril 2013,
- o L'adoption le 27 Novembre 2013 du budget supplémentaire,
- o Les votes de trois décisions modificatives des 30 Septembre, 21 octobre et 18 Décembre 2013.

Pour l'année 2013, les réalisations toutes sections confondues s'élèvent :

€ En dépenses à **137 479 587.48 €**      € En recettes à **132 330 003.80 €**

Nous avons en section de fonctionnement hors résultat du CA 2012 :

- En dépenses : 89 434 934.47 €
- En recettes : 93 637 328.20 €

Et en section d'investissement hors résultat du CA 2012 :

- En dépenses : 38 932 147.48 €
- En recettes : 38 692 675.60 €

## LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

### LE CONSEIL MUNICIPAL

#### Où l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, Adjoint délégué aux Finances et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte de gestion et du compte administratif,

Considérant que Mme Nathalie Ruggeri a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Laurent MARCANGELI, Député-maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Mme Nathalie Ruggeri pour le vote du compte administratif,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2013 dressé par le comptable,

### CONSTATE

A) Le compte de gestion présenté par monsieur le Receveur :

Les résultats le compte de gestion présenté par le trésorier municipal sont en concordance avec ceux du compte administratif.

<b>Tableau Etat II-2 Compte de Gestion</b>	Résultat de clôture exercice 2012	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
Investissement	-9 112 505.53		- 239 471.88	- 9 351 977.41
Fonctionnement	5 324 898.77	5 324 898.77	4 202 393.73	4 202 393.73
Total	<b>-3 787 606.76</b>	<b>5 324 898.77</b>	<b>3 962 921.85</b>	<b>- 5 149 583.68</b>

B) Le compte administratif 2013 :

Celui-ci se résume de la manière suivante.

<b>Exécution budgétaire 2013</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Dépenses réelles Investissement	37 152 147.48	Recettes réelles Investissement	35 631 528.81
Dépenses d'ordre Investissement	1 780 000.00	Recettes d'ordre Investissement	3 061 146.79
<b>Dépenses investissement totales</b>	<b>38 932 147.48</b>	<b>Recettes investissement totales</b>	<b>38 692 675.60</b>
Dépenses réelles Fonctionnement	86 373 787.68	Recettes réelles Fonctionnement	91 857 328.20

Dépenses d'ordre Fonctionnement	3 061 146.79	Recettes d'ordre Fonctionnement	1 780 000.00
<b>Dépenses fonctionnement totales</b>	<b>89 434 934.47</b>	<b>Recettes fonctionnement totales</b>	<b>93 637 328.20</b>
<b>Total des Dépenses</b>	<b>128 367 081.95</b>	<b>Total des Recettes</b>	<b>132 330 003.80</b>
Reprise résultat antérieur	9 112 505.53	Reprise résultat antérieur	0.00
<b>Total global des Dépenses</b>	<b>137 479 587.48</b>	<b>Total global des Recettes</b>	<b>132 330 003.80</b>
<b>Résultat section investissement</b>	<b>- 9 351 977.41</b>	<b>Résultat section fonctionnement</b>	<b>4 202 393.73</b>
		<b>Résultat de clôture 2013</b>	<b>- 5 149 583.68</b>

<b>Reports des restes à réaliser 2013</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Restes en dépenses Investissement	9 852 011.49	Restes en recettes Investissement	16 018 086.97
<b>Dépenses investissement totales</b>	<b>9 852 011.49</b>	<b>Recettes investissement totales</b>	<b>16 018 086.97</b>
Restes en dépenses Fonctionnement	0.00	Restes en recettes Fonctionnement	0.00
<b>Dépenses fonctionnement totales</b>	<b>0.00</b>	<b>Recettes fonctionnement totales</b>	<b>0.00</b>
<b>Total des Reports en Dépenses</b>	<b>9 852 011.49</b>	<b>Total des reports en Recettes</b>	<b>16 018 086.97</b>
		<b>Résultat de clôture reports 2013</b>	<b>+ 6 166 075.48</b>

<b>Résultats cumulés 2013</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Total cumulé dépenses investissement</b>	<b>57 896 664.50</b>	<b>Total cumulé recettes investissement</b>	<b>54 710 762.57</b>
<b>Total cumulé dépenses fonctionnement</b>	<b>89 434 934.47</b>	<b>Total cumulé recettes fonctionnement</b>	<b>93 637 328.20</b>
<b>Résultat section investissement</b>	<b>- 3 185 901.93</b>	<b>Résultat section fonctionnement</b>	<b>+ 4 202 393.73</b>
		<b>Résultat de clôture cumulé 2013</b>	<b>+ 1 016 491.80</b>

Pour l'année 2013 le résultat global de clôture est le suivant :

### Section de fonctionnement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	89 434 934.47	0.00	89 434 934.47	0.00	89 434 934.47
Recettes	93 637 328.20	0.00	93 637 328.20	0.00	93 637 328.20
<b>Recettes - Dépenses</b>	<b>4 202 393.73</b>	<b>0.00</b>	<b>4 202 393.73</b>	<b>0.00</b>	<b>4 202 393.73</b>
<b>Résultat</b>					<b>4 202 393.73</b>

### Section d'investissement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	38 932 147.48	9 112 505.53	48 044 653.01	9 852 011.49	57 896 664.50
Recettes	38 692 675.60	0.00	38 692 675.60	16 018 086.97	54 710 762.57
<b>Recettes - Dépenses</b>	<b>-239 471.88</b>	<b>-9 112 505.53</b>	<b>- 9 351 977.41</b>	<b>6 166 075.48</b>	<b>- 3 185 901.93</b>
<b>Résultat</b>					<b>- 3 185 901.93</b>
<b>Résultats cumulés CA 2013</b>	<b>3 962 921.85</b>	<b>- 9 112 505.53</b>	<b>- 5 149 583.68</b>	<b>6 166 075.48</b>	<b>1 016 491.80</b>

**ARRETE**

Les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**APPROUVE**

**PAR 11 VOIX POUR**

(M. Pieri, M. Cervetti, M. Luciani, Mme Lantieri, M. Digiacomini, Mme Guidicelli, Mme Riera, Mme Ferri-Pisani, Mme Sanguinetti, M. Casasoprana, Mme Fattacio),

**35 ABSTENTIONS**

(M. Sbraggia, Mme Ruggeri, M. Vannucci, Mme Guerrini, M. Pugliesi, Mme Ottavy-Sarrola, M. Voglimacci, Mme Ottavy, M. Balzano, Mme Costa, M. Aresu, Mme Biancamaria, M. Caneggiani, Mme Corticchiato, Mme Flamencourt, M. Paolini, Mme Pietri-Mistre, Mme Jeanne, Mme Bernard, M. Castellana, Mme Sichi, M. Luccioni, M. Kervella, M. Ferrara, Mme Falchi, M. Bacci, Mme Feliciaggi, M. Habani, M. Mondoloni, Mme zucarelli, Mme Villanova, Mme Massei-Mancini, M. Chareyre, M. Cau, Mme. Santoni-Brunelli)

**1 NON PARTICIPATION**

(M. Filippi)

Le compte de gestion établi par le Trésorier Municipal.

Le compte administratif 2013 du budget principal Ville.

**RECONNAIT**

La sincérité des restes à réaliser.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....  
**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140630-2014\_152-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2014

Publication : 03/07/2014

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

